2 chefs de brigade

Référence : 3134-26-1565/SR du 23 octobre 2026

Employeur : Mairie de Nouméa

Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : gradé de la police municipale – filière sécurité

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre : /

Poste à pourvoir : Janvier 2027

Direction : de la police municipale
Pôle opérationnel

Lieu de travail : Nouméa

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 23 octobre 2026

Date limite de candidature : Vendredi 13 novembre 2026

Détails de l'offre :

La ville de Nouméa et ses 1 500 collaborateurs sont engagés quotidiennement au service des 86 000 Nouméens. Ils œuvrent au développement de la Ville avec plus de 200 équipements et services en lien avec les nombreux domaines de compétence dévolus à la commune.

Placée sous l'autorité directe du secrétaire général en charge du pôle sécurité, la direction de la police municipale a pour mission générale d'assurer, en tout temps et sur l'ensemble du territoire communal, le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Elle agit également dans le cadre de ses compétences judiciaires, sous le contrôle du procureur de la République, dans la lutte contre la délinquance et l'insécurité routière. La direction de la police municipale comprend le pôle opérationnel qui est composé de cinq unités, une de pilotage (unité d'Etat-Major) et quatre de voie publique ainsi que le service coordination administrative et financière.

Missions :

Sous l'autorité du commençant d'unité, le chef de brigade est notamment chargé de :

- Encadrer la brigade et l'activité de la brigade ;
- De jour comme de nuit : veiller au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publique ;
- Assurer des missions de police administrative en application des dispositions du code des communes de Nouvelle-Calédonie ;
- Assurer des missions de police judiciaire, en qualité d'agent de police judiciaire adjoint, en application de l'article 21 du code de Procédure Pénale ;
- Assurer des missions de prévention/dissuasion ;
- Assurer la sécurité des personnes et matériels ;
- Contrôler le respect des lois et règlements ;
- Assurer les interventions sur le terrain ;
- Réaliser les objectifs fixés par le responsable hiérarchique ;
- Veiller à la bonne application des arrêtés municipaux.

Profil du candidat

Savoir / Connaissances / Diplôme exigé :

- Être titulaire du Brevet d'Aptitude à l'Exercice du Commandement (BAEC) ;
- Posséder une connaissance approfondie des domaines de compétence de la police municipale et de la police nationale, des procédures administratives et pénales, des techniques d'intervention, ainsi que du cadre réglementaire en vigueur, notamment celui relatif aux débits de boissons ;
- Avoir le sens du commandement et de l'organisation ;
- Faire preuve de rigueur professionnelle et d'esprit d'initiative ;
- Démontrer un sens aigu du service public et du devoir ;
- Posséder d'excellentes qualités relationnelles, de communication et rédactionnelles ;
- Avoir la capacité de prendre des décisions rapides et appropriées en situations difficiles et urgentes ;

- Faire preuve d'une grande disponibilité et respecter le devoir de réserve.

Contact et informations complémentaires : Monsieur Antoine DONGOC, directeur de la police municipale
Tél : 25.23.23 - Mail : antoine.dongoc@ville-noumea.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Votre candidature doit **obligatoirement** comporter les documents suivants :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- la fiche de renseignements dûment complétée à télécharger ici (site DRHFPNC) ;
- l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle à télécharger ici (site DRHFPNC) ;
- la photocopie des diplômes ;
- pour les fonctionnaires, l'arrêté de dernière situation administrative ;
- les justificatifs concernant la citoyenneté ou la durée de résidence ***si nécessaire*** (liste des pièces à fournir dans le document "notice explicative" à télécharger ici (site DRHFPNC)) ;
- pour les fonctionnaires, la demande de changement de corps ou cadre d'emploi ***si nécessaire*** (demande à télécharger ici (site DRHFPNC)).

Votre candidature, précisant la référence de l'offre, doit parvenir au maire de la ville de Nouméa **prioritairement** par :

- **mail : mairie.recrutement@ville-noumea.nc**

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au maire de la ville de Nouméa par :

- Voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- Dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.